

Blois, le 08 septembre 2022

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 : LE RELAIS DE LA FLAMME EN LOIR-ET-CHER S'ORGANISE

Mercredi 7 septembre 2022, Philippe Gouet, président du conseil départemental, accompagné de Bernard Pillefer, vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit, et de Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée aux sports, s'est rendu au siège du comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été 2024 en réponse à l'invitation de Tony Estanguet, son président. L'objectif de cette rencontre était d'annoncer officiellement le passage de la flamme olympique dans le département et de préparer celui-ci.



Symbole de l'esprit olympique allumé dans le sanctuaire d'Olympie en hommage aux Jeux de la Grèce antique, la flamme matérialise l'esprit des Jeux qui traverse le pays hôte avant d'embraser le chaudron lors de la cérémonie d'ouverture. **Portée par une multitude de relayeurs, la flamme visitera toutes les régions de France à partir d'avril 2024 lors d'un grand relais jalonné d'étapes symboliques, de moments collectifs et de célébrations dans les territoires.**

Indissociable de l'histoire des Jeux Olympiques, symbole d'unité et de paix, la flamme diffuse l'esprit des Jeux sur son passage et marque le début des célébrations. Pour Paris 2024, elle fera le voyage depuis la Grèce jusqu'en France par bateau, respectant ainsi le principe de durabilité qui guide Paris 2024 dans l'organisation des Jeux et notamment tout au long du relais de la flamme. Le parcours, en cours de définition, sera dévoilé lors du 3e trimestre 2023.

« Ce parcours est l'occasion unique de mettre en valeur les territoires, le patrimoine et les savoir-faire français lors du passage de relais dans les villes, villages et lieux iconiques du département » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental. **« Ils profiteront de la lumière unique des Jeux pour se révéler au monde entier »** ajoute-t-il.

Estimé entre 600 et 700 pour l'ensemble du parcours national par Tony Estanguet, le nombre de porteurs en Loir-et-Cher reste à définir. **« Les critères de sélection valoriseront les personnes qui par leur parcours personnel peuvent inspirer le monde entier. Par ailleurs, les critères de sélection seront inclusifs en matière de parité et d'inclusion des personnes en situation de handicap. Quant au design des torches olympique et paralympique, il sera dévoilé courant 2023. »** annonce le comité d'organisation.

« Le Loir-et-Cher, engagé au travers du label Terre de Jeu 2024 et du soutien à la Team 41 visant à soutenir les sportifs locaux sur la scène internationale, est très attaché à la promotion des activités physiques, véritable enjeu en terme de santé publique. » déclare Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée aux sports.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



« Être un relais sur le parcours de la flamme sera l'occasion de valoriser la place du sport dans la société. Les associations et clubs sportifs seront mobilisés, en particulier lors des relais collectifs, tout comme les territoires fortement impliqués dans la promotion du rôle du sport dans le quotidien de leurs habitants. » conclut-elle.

Après la clôture des Jeux Olympiques, la flamme brillera à nouveau, pour les Jeux Paralympiques. Elle sera allumée à *Stoke Mandeville* en Grande-Bretagne, berceau historique de l'histoire paralympique. Elle traversera la Manche pour rejoindre Paris. Avec la symbolique de cette flamme, la France retrouvera l'esprit des Jeux qui embrasera de nouveau la vasque lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques le 28 août 2024.

Le Loir-et-Cher, département olympique

Le conseil départemental de Loir-et-Cher développe une politique volontariste de valorisation de la pratique du sport qu'il considère comme un enjeu de santé publique.

Le Département de Loir-et-Cher est labellisé *Terre de Jeux 2024* depuis Janvier 2020 ce qui répond à l'ambition de rendre le territoire plus attractif. Cela permet également de donner une visibilité aux actions du Département en faveur du sport afin d'inciter la pratique sportive au quotidien.

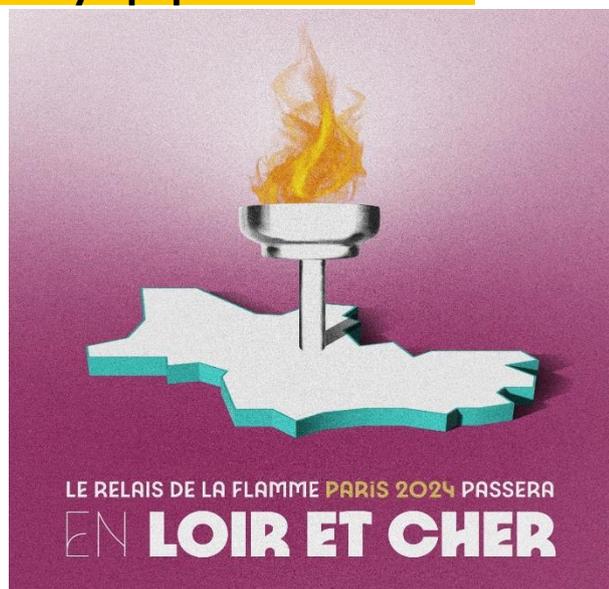
La pratique du sport est un facteur de cohésion sociale dans les territoires, mais aussi d'épanouissement et de bien-être, c'est pourquoi le Département s'est associé avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS) pour mettre en place des « classes olympiques ». Celles-ci sont rythmées notamment par des rencontres sportives animées par les comités ou les clubs tout au long de l'année.

Ces 6 classes olympiques ce sont réunies le 23 juin dernier, date de la journée olympique organisée dans le monde entier pour promouvoir les valeurs olympiques, dans le cadre d'un rassemblement multisports intitulé « Les collégiades 41 » organisé par le Département à Mer.

Depuis 2019, le Conseil départemental a mis en place un dispositif de soutien et d'accompagnement à destination des athlètes de haut-niveau loir-et-chériens visant à les accompagner dans leur préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2020 et 2024. Ces athlètes composent ainsi la Team 41 et peuvent bénéficier d'une aide financière (2 000 €/ an) et de la mise à disposition des services d'un préparateur physique et mental.

En septembre 2021, les 3 sportifs loir-et-chériens membres de la Team 41 et médaillés aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020 ont été mis à l'honneur : Marie-Amélie Le Fur (présidente du Comité paralympique et sportif français depuis le 14 décembre 2018), Raphaël Beaugillet et Lucas Mazur.

Le 5 juillet 2022, le Conseil départemental a accueilli la 1ère session du cercle des partenaires de la conférence régionale des financeurs du sport de la région Centre-Val de Loire. Cette réunion avait pour objet la coordination et le partage des soutiens financiers à apporter à Raphaël Beaugillet, sportif de haut niveau déficient visuel en paracyclisme.



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)

